

de famille et certaines familles qui précédemment partageaient le même logement ont maintenant leur propre ménage.

**Ménages selon l'âge et le sexe du chef.** La répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971 figure au tableau 4.25. Il est particulièrement intéressant de constater la tendance à l'augmentation des ménages ayant pour chef un homme de moins de 25 ans. Le nombre total des ménages a augmenté de 16.6% entre 1966 et 1971, mais le nombre des ménages dont le chef a moins de 25 ans s'est accru de 54.0%, atteignant 414,470 en 1971 contre 269,065 en 1966. Au niveau provincial, ce groupe a atteint 72.6% au Manitoba et 63.0% à Terre-Neuve. Le Québec a enregistré la plus forte progression du nombre des ménages ayant un chef âgé de 70 ans et plus, ce groupe ayant augmenté de 17.5% pour s'établir à 125,095 en 1971 au lieu de 106,459 en 1966. Sur le plan national, toutefois, la proportion des ménages ayant un chef âgé de 70 ans et plus a légèrement diminué, passant de 10.7% à 10.3%.

#### 4.4.2 Taille et composition des familles

Suivant la définition du recensement du Canada, une famille se compose d'un époux et d'une épouse avec ou sans enfants célibataires, ou de l'un ou l'autre des deux parents avec un ou plusieurs enfants célibataires, vivant dans le même logement. Les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit ont le même statut que les enfants propres.

Le nombre de familles au Canada était de 5.0 millions en 1971, contre 4.5 millions en 1966 et 4.1 millions en 1961, ce qui représente une augmentation d'environ 25% pour la décennie. La plus forte augmentation a été enregistrée en Colombie-Britannique (35.4% au cours de la période 1961-71), puis en Alberta (25.0%) et en Ontario (24.5%), ce mouvement suivant les tendances de l'accroissement démographique par province et reflétant en particulier les facteurs de migration.

**Taille des familles.** Le nombre total et la taille moyenne des familles par province pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971 figurent au tableau 4.26. La taille moyenne de la famille canadienne est restée inchangée entre 1961 et 1966 avec 3.9 personnes, mais elle est tombée à 3.7 personnes entre 1966 et 1971, époque où les effets de la baisse de la natalité dans l'ensemble du pays ont commencé à apparaître dans les chiffres du recensement. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont enregistré les plus fortes baisses, soit de 4.2 personnes en 1961 à 3.9 en 1971 au Québec et de 4.3 à 4.0 au Nouveau-Brunswick.

**Familles principales.** Les familles «principales» sont celles dont le chef est aussi le chef du ménage. Les familles secondaires sont classées en deux sous-groupes de recensement: les familles apparentées au chef du ménage et les familles chambrées non apparentées. Les quelques familles qui ne rentrent dans aucun de ces sous-groupes sont pour la plupart des familles d'employés vivant dans le ménage de leur employeur.

Ainsi que l'indique le tableau 4.27, les familles principales représentaient 96.6% de l'ensemble des familles canadiennes en 1971. Par rapport au recensement précédent, elles ont augmenté en nombre et en proportion de l'ensemble des familles. La majorité des familles restantes sont des familles apparentées qui se caractérisent pour la plupart par le fait qu'elles sont de petite taille, qu'elles comptent généralement deux personnes (par exemple la fille et le gendre du chef du ménage) et que le chef de famille est âgé de moins de 25 ans. En ce qui concerne les familles chambrées, par contre, bien qu'elles aient légèrement augmenté en nombre elles ne représentent qu'une très faible proportion de l'ensemble, soit 0.8%, et ce chiffre est le même que celui du recensement de 1966.

**Familles époux-épouse.** Pour l'analyse des données sur la famille, il est utile de classer les familles en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Le tableau 4.28 donne la répartition de ces deux genres de familles selon l'âge du chef. Dans le cas des familles monoparentales, on distingue dans l'énumération des groupes d'âge le sexe masculin et le sexe féminin. Cette subdivision n'est pas nécessaire dans le cas des familles époux-épouse, vu que pour la mise en tableaux des données statistiques du recensement de 1971 et des recensements précédents on a considéré l'époux comme étant le chef de la famille.

Bien qu'en proportion les familles époux-épouse aient légèrement diminué entre 1966 et 1971, en nombre absolu elles ont en fait augmenté. Elles constituent encore une part prédominante (90.6%) de l'ensemble des familles canadiennes. Par ailleurs, ainsi que l'indique le tableau 4.28, la majorité des familles monoparentales avaient pour chef des femmes. Au cours de la décennie 1961-71, ces familles ont augmenté à la fois en nombre et en pourcentage,